

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

LA LOI FATCA ET INTRODUCTION AUX ACCORDS DE L'AEOI

*Impacts sur les institutions financières et démarche
opérationnelle de conformité*

23 & 24 AVRIL 2019

HOTEL LAICO – TUNIS

Tarif : 800 DT/ HT

(TVA 19%)

SEMINAIRE PONCTUE DE NOMBREUX CAS PRATIQUES

ANIME PAR

M. Abdellatif HLIOUI

Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Comprendre la réforme FACTA en Tunisie
- Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA
- Identifier les obligations associées à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation les établissements financiers
- Comprendre et analyser les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program,...) pour les établissements financiers

PUBLIC CIBLE

- Les responsables conformité et leurs principaux collaborateurs dans les banques , les assurances, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion,...
- Tous les principaux responsables qui sont concernés dans la mise en œuvre de FATCA dans les banques et les institutions financières

FORMATEUR

M. Abdellatif HLIOUI

- Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director

CONTEXTE

Les Etats-Unis ont adopté en mars 2010 le « ForeignAccountTaxComplianceAct » (FATCA). Cette nouvelle réglementation vise à contrer l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs financiers à l'extérieur des Etats-Unis. FATCA est entré en vigueur le 1er juillet 2014.

Afin de réduire les obligations liées à FATCA, la Tunisie a conclu un accord intergouvernemental du type Modèle 1 avec les Etats-Unis qui l'engage à déclarer au Trésor américain (IRS) via le Ministère des Finances Tunisien, les données relatives aux ressortissants américains. La Tunisie est ainsi qualifiée d'Etat qui a conclu un accord en substance depuis le **30 Novembre 2014**.

MODE OPERATOIRE

- Présentation et tour de table afin de détecter les divergences éventuelles des niveaux et permettre de calibrer la formation et répondre à toutes les attentes.
- Exposé détaillé et clair offrant une vue pointue sur les principales notions et les cas les plus complexes qui peuvent surgir ou qui ont déjà fait surface.
- Interactivité avec les participants pour dissiper la mal compréhension et la facilitation de la conduite des travaux au sein des établissements financiers.
- Remise d'un support pédagogique.

JOURNEE DU 23 AVRIL 2019

08H45-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	Introduction générale <ul style="list-style-type: none">▪ Qu'est-ce que FATCA ?▪ Le cadre juridique de FATCA : IGA Model 1▪ L'adoption de FATCA en Tunisie▪ Les objectifs de FATCA
11h00-11h15	Pause-café
11h15-13h00	Les concepts clés de FATCA <ul style="list-style-type: none">▪ Les entités et les activités entrant dans le périmètre de FATCA▪ les comptes financiers US et agrégation des avoirs▪ Les paiements de source américaine
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-17h00	Les obligations FATCA pour les institutions financières <ul style="list-style-type: none">▪ Cas pratique : Enregistrement et obtention d'un GIIN, déroulement d'un enregistrement sur le site de l'IRS▪ Identification des clients préexistants et classification

JOURNEE DU 24 AVRIL 2019

09h00-11h00	<ul style="list-style-type: none">▪ La « determination date »▪ Identification des clients nouveaux et classification▪ Mise en place de procédures écrites▪ SI dédiés et format du fichier de la déclaration▪ Gouvernance▪ Déclarations des comptes US Retenue à la source
11h00-11h15	Pause-café
11h15-13h00	<p>Les impacts opérationnels pour les institutions financières en terme de :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Gouvernance▪ Processus▪ Système d'information▪ Communication
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-17h00	<p>Les risques de non-conformité</p> <p>La démarche pratique de mise en conformité à FATCA auprès des institutions financières.</p> <p>Questions/Réponses</p>